

## Procès-verbal du Conseil Municipal

### Séance n° 7 du jeudi 09 octobre 2025 – 18 heures – salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, HAGER Maryvonne, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée, SABATIER Sébastien formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : BELFIORE Mauricette à BORREL Marie-Andrée.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absent(s) : MONIÉ Florian

*M le Maire ouvre la séance à 18h.*

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.*

#### **Ordre du jour :**

##### **1 - Approbation du PV du conseil du 08 septembre 2025 – Présentation Serge Marret.**

Le Procès-Verbal du Conseil municipal du 08 septembre 2025 sera soumis à l'approbation du conseil municipal de novembre 2025.

#### **Délibérations :**

##### **2- Emprunt M57 et M49 – Présentation Patrick Célerier.**

**M57 :** Pour faire face aux travaux « Cœur de village », qui s'élèvent à 1 052 640 € et dont le coût à supporter est de 431 064,93 € le conseil municipal décide à l'unanimité de financer 281 064,93 par l'autofinancement et de contracter 2 emprunts auprès de la Caisse d'épargne : 400 000 € à court terme pendant 2 ans (le temps de recevoir les subventions non encore reçues des différents partenaires) à 2,81 % et 150 000 € sur 15 ans à 3,85%.

**M 49 :** Le coût des travaux pour l'eau et l'assainissement s'élève à 393 600. Le conseil municipal décide à l'unanimité de financer 180 668 par l'autofinancement et de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de 2 ans de 150 000 € à 2,81%.

##### **2 – Cession d'une partie de la parcelle AD002 à l'ASA d'Olonzac**

Une bande de terrain de 4m de large sur 250 m de long environ (parcelle AD002) est nécessaire à l'ASA d'Olonzac pour passer des câbles électriques en souterrain. Le prix proposé par le Conseil pour le terrain et l'installation d'une vanne est de 2000 €

#### **Questions et informations diverses :**

Les points à l'ordre du jour présentés par Sébastien Sabatier passent en premier car ce dernier doit quitter le Conseil municipal à 19 h.

##### **- Liaison château d'eau d'Homps / Puits des Tuileries de Tourouzelle - Présentation Sébastien Sabatier**

Les gros travaux sont faits, l'eau est potable sur la ligne, seul le débitmètre reste à installer. Il faut aussi remettre l'armoire électrique aux normes. Livraison prévue fin octobre et inauguration le 28 novembre après-midi.

##### **Travaux divers – Présentation Marie-Andrée Borrel et Sébastien Sabatier**

- Trois compteurs intelligents devraient être placés par Véolia avant le 1<sup>er</sup> décembre 2025 sur 3 secteurs du village afin de relever différentes informations sur la consommation d'eau.

- Eclairage public -Dans le cadre de l'opération Cœur de village, des lampadaires sont à changer. Ils seront remplacés par des lampadaires à leds. Le choix du modèle retenu se fera lors du prochain Conseil municipal. Une subvention du SYADEN sera également sollicitée.

- Suite au démarrage des travaux en centre du village, M. Richard Gomez qui se plaint toujours d'infiltrations d'eau dans sa maison, sollicite une intervention rapide de la commune, rue des templiers. Il prétend que ces infiltrations sont dues à l'état du revêtement de la voie.

- Eglise – Nous sommes dans l'attente d'un devis pour nettoyer l'église (tapis, statues....)
- Défrichements sur les terrains communaux. Ces travaux sont terminés.

#### **-Situation financière de la Commune ; compte-rendu de la réunion avec M. Fabas – Présentation Patrick Célerier et Serge Marret**

La Situation financière de la Commune est bonne donc en cas de besoin, nous n'avons pas de problème pour faire un crédit. Nous avons une capacité d'auto-financement de 100 000 € par rapport aux communes de taille identique, à savoir 500 habitants. A Tourouzelle, le taux d'impôsition sur le foncier bâti est plus élevé de 15 % par rapport aux communes de taille équivalente sur le département.

#### **-Travaux cœur de village - Présentation Serge Marret**

Les murs en pierre intérieurs et mitoyens étant requalifiés en murs de façade, ils nécessitent une consolidation par la réalisation de contreforts. Initialement, il était prévu la réalisation de cinq contreforts mais seulement trois contreforts de 1,20 m en bas et 0,50 m en haut ainsi que des agrafages à deux endroits sont nécessaires. Cette solution proposée par CLD a été validée par le cabinet EQUATION.

La façade ouest du Toucadou sera refaite par CLD Une porte sera conservée

Nous avons effectué une consultation auprès des entreprises de maçonnerie locales pour la réfection de la toiture et de la façade sud. ACCESS, CHANUT, AMBAT, OLCINA, la SCOP d'ARGENS seront consultées.

Il sera utile de faire appel également à un électricien pour la mise aux normes des installations électriques et la pose d'une prise extérieure pour les camions ambulants ou orchestres. EVO ELEC, ARGELEC et l'entreprise Carmier seront consultées.

Les premiers sondages réalisés laissent apparaître quelques surprises comme une canalisation de gaz à 15 cm seulement de profondeur. Par ailleurs tous les compteurs d'eau des maisons seront sortis à l'extérieur. Les travaux sur les réseaux vont durer environ 2 mois.

Par ailleurs des problèmes d'altimétrie apparaissent, les accès à certaines maisons de la placette vont être repensés.

#### **- PLU - Présentation Serge Marret**

Le PLU de Tourouzelle est maintenant exécutoire, il est actuellement en consultation auprès des administrations notamment DDTM Narbonne et Sous-Préfecture. IL n'y a plus d'approbation par le Préfet.

Les propriétaires ayant déposé une demande de permis de construire ou de permis d'aménager qui leur a été refusée seront avertis par courrier qu'une nouvelle demande pourra être prise en considération. En effet, le PLU étant exécutoire et la liaison Homps-Tourouzelle opérationnelle, ces demandes peuvent être prises en compte.

#### **-Transfert de compétences eau et assainissement : compte rendu de la réunion du 29 septembre 2025 – Présentation Serge Marret et Patrick Célerier.**

Une proposition a été faite de transférer du budget général de la CCRLCM 500 000 € vers le budget de l'eau et 1 000 000 € pour l'assainissement. Un Conseil d'exploitation de 23 membres sera créé. Cette proposition sera soumise au vote lors du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> octobre.

#### **-Compte-rendu du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025 – Présentation Serge Marret et Sébastien Sabatier**

Ce conseil communautaire comportait 60 points à l'ordre du jour.

**-Cimetière : reprise des tombes abandonnées – présentation Patrick Célerier**

Le 3 novembre une personne d'Elabor établira la liste des tombes considérées comme étant en mauvais état. Le Maire arrêtera la liste des concessions à reprendre.

**-Préparation du Plan communal de sauvegarde – Présentation Serge Marret**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026 Tourouzelle devra avoir élaboré son Plan communal de sauvegarde. Il comportera trois volets : inondation, feux de forêt et mise en œuvre et nomination des personnes ressources, membres du conseil et/ou pas.

**-Attribution du policier municipal : compte-rendu de la réunion du 18 septembre 2025 - Présentation Serge Marret et Patrick Célerier.**

Monsieur le Maire a demandé à ce que le policier municipal soit habilité en matière d'urbanisme c'est-à-dire le contrôle sur le terrain et la verbalisation en cas de non-conformité. Pour cela, il doit suivre une formation adaptée. Lors de cette réunion des mairies concernées, seule la mairie d'Escales s'est opposée à cette proposition. Les trois autres Castelnau Roquecourbe et Tourouzelle se sont montrées favorables.

Un courrier a été adressé à la DDETSPP, la DDTM et la Gendarmerie de Lézignan et copie au Sous-Préfet de Narbonne pour non-respect des réglementations et normes en vigueur pour une parcelle située dans la zone artisanale des Louades.

**-Organisation des élections municipales 2026 – Présentation Serge Marret**

Suite à la réunion à laquelle certains membres du Conseil ont participé, nous ne serions concernés que par un seul scrutin celui du 15 mars. Les communes de moins de 1000 habitants adoptent à partir de 2026, les mêmes règles que celles de plus de 1000 habitants : mode paritaire à savoir autant d'hommes que de femmes avec alternance sans panachage. Le nombre de membres du Conseil municipal sera déterminé début janvier 2026 quand l'INSEE communiquera officiellement le nombre d'habitants à Tourouzelle. Le dépôt des listes se fera du 9 au 26 février.

**-Demande d'allègement de la facture d'eau des conjoints Monié-Lanta rue du Bataillon Minervois - Présentation Patrick Célerier.**

Pour ne pas créer de précédent suite aux fortes consommations d'eau d'autres habitants du village qui en conséquence ont eu à subir des hausses importantes de factures d'eau et que nous n'avons pas aidé, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas intervenir.

**-L'avenir de la maison DUSSEAU** attendra la fin des travaux en cœur de village ce qui lui donnera plus de valeur en cas de vente.

**-Suite à la collision du pilier du portail de la maison de Jacques Moné,** c'est l'assurance qui est responsable, pas la mairie.

**-Un intervenant SFR** propose d'installer une antenne généraliste (SFR, FREE, ORANGE) à proximité du château d'eau pour faciliter les communications dans le village si la commune accepte le loyer chaque année de 7 000 €. Un dossier complet nous sera adressé et la réponse devrait parvenir fin du mois de novembre 2025. Le Conseil municipal accepte.

**-Orange a transmis un devis de 5 000 € pour desservir la Maison de M et Mme Barbier** (devis établi sans être sur place).

-Le policier interviendra auprès des maîtres des chiens qui déambulent dans le village,

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20 h.30

